

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PROJET DE BIOPARC À LATERRIÈRE

Démarche d'information et de consultation citoyenne

Saguenay, le 29 juillet 2021 – Dans la foulée de l'annonce du projet de bioparc, effectuée en mars dernier, la démarche d'information et de consultation prévue afin de prendre le pouls de la population pour bonifier la proposition de projet est en cours et se déroule en deux volets.

- **Le premier s'adresse à toute la population de Saguenay**, qui est invitée à se rendre à batissons.saguenay.ca pour nous transmettre son opinion par rapport au projet par le biais d'un sondage accessible jusqu'au 20 août prochain. Sur cette plateforme Web se trouve également une panoplie d'informations qui permettront à toutes les personnes intéressées de mieux connaître le projet : en quoi ça consiste, un bioparc? qu'est-ce que ça implique, une modification de zonage? Pourquoi le site de Laterrière? L'information technique ainsi que les documents réglementaires y sont accessibles.
- **Le second est réservé aux résidents situés à proximité du site de Laterrière**, lesquels sont invités à rencontrer des experts et l'équipe de la Ville ainsi qu'à se prononcer quant à leurs préoccupations en lien avec les possibles incidences sur le voisinage, inhérentes à la construction d'un bioparc, mais aussi à proposer des pistes de solution pour guider concrètement la Ville dans sa démarche. Des rencontres sont prévues les 17 et 18 août prochains. Puisque cette consultation en présentiel est uniquement offerte aux citoyennes et citoyens voisinant le site, elle est accessible sur invitation seulement, des envois postaux ont été récemment effectués à cette fin.

Puisque le dossier est toujours à l'état de projet, la Ville souhaite à cette étape-ci entendre sa population. Chacun des commentaires sera évalué et des solutions seront envisagées pour faire du projet une réussite à la satisfaction de toutes les parties, y compris pour ce qui concerne le volet environnemental. **Ce sont les éléments recueillis lors de cette consultation qui serviront à influencer les décisions et qui contribueront à bonifier le projet**, conformément aux attentes qui nous auront été transmises. Un rapport sera rendu public à la fin août regroupant d'une part les commentaires du voisinage, d'autre part ceux des citoyennes et citoyens à l'extérieur du périmètre concerné. Ce document identifiera des pistes de solutions concrètes pour chacun des éléments soulevés.

Cette consultation est une occasion de vous prononcer relativement au projet de bioparc, et ce sont vos commentaires qui vont influencer les prises de décision ultérieures. Chacune des personnes habitant à l'intérieur d'un périmètre de 1,5 km du site a tout spécialement voix au chapitre.

Nous avons besoin de vous pour faire de votre milieu de vie un endroit agréable tout en construisant et développant notre belle ville, assurant ainsi une croissance économique viable aux générations futures, basée sur les principes de développement durable. D'ailleurs, considérant les engagements de la Ville à diminuer ses émissions de gaz à effet de serre, ce projet est un premier pas qui nous permettra d'atteindre les objectifs fixés.

- 30 -

Source : Service des communications
Tél. : 418 698-3350